

COMMUNE DE MONTBOUCHER

PROCES VERBAL DE LA SEANCE **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 8 DECEMBRE 2023**

Le Conseil Municipal de MONTBOUCHER, s'est réuni à la salle du Conseil, place Maurice Chaumeil, le huit décembre deux mille vingt-trois, suivant convocation en date du quatre décembre deux mille vingt-trois, sous la présidence de Monsieur Marc FERRAND, Maire.

Laurence LANDREVIE est désignée secrétaire de séance.

Présents : M. FERRAND Marc,
Mme LANDREVIE Laurence,
M. ECHARD Laurent,
M. DUBOEUF Goulven,
Mme AUFAURE Estelle,
M. BUISSON Thomas,
M. VELLARD Jean-Marc
et Mme BELANGEON Catherine (Secrétaire de Mairie).

Excusés : Mme COULAUD Céline,
Mme CHLEBOWSKI Murielle, pouvoir à Laurence LANDREVIE,
M. SKRYPCZAK Claude, pouvoir à Marc FERRAND,

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h04,

I – DELIBERATIONS :

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22-09-2023,
à l'unanimité.

2. Organisation du temps scolaire sur la période 2024-2026,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, la décision du Conseil d'Ecole dernier, favorable à l'organisation du temps scolaire sur quatre jours, comme actuellement.

3. Délibérations concernant les projets municipaux et demandes de subventions,

EGLISE (2 tranches), Salle des Fêtes, Voies Communales, Chaufferie, et
Déviation de l'entrée Camping-car.

Le transept nord et l'abside de l'Église sont en mauvais état, des devis ont été demandés.

La toiture nord de la Salle des Fêtes est en mauvais état, elle date de la même époque que la toiture de la mairie (juste refaite).

Nous avons deux devis de réfection des voies communales (un devis supplémentaire avait été demandé mais sans suite).

Le Département nous demande d'améliorer la tenue de deux chemins dont les gravillons sont entraînés sur la route départementale régulièrement.

Nous avons un devis pour la Chaufferie et un Avant Projet Définitif de 250 000 € H.T.

La taille imposante de certains camping-cars rend de plus en plus dangereux leur accès à l'aire de la Communauté de Communes (entre l'Église et la Salle des Fêtes, devant l'école). L'entrée des camping-cars serait donc déplacée dans la courbe avant le cimetière. Cette entrée servirait également aux poids lourds pour l'approvisionnement des granulés de la future Chaufferie.

Le BOOST Commune, déjà acquis, de 17 000 €, doit correspondre à 25 % des projets.

Pour l'Église,	34 076,75 € H.T. dont
	8 516,24 € DETR
	7 099,71 € BOOST
	3 406,78 € Patrimoine
	8 230,77 € DSIL
	approuvé à l'unanimité,

Pour la Salle des Fêtes,	15 603,95 € H.T. dont
	6 241,58 € DETR (40 %)
	3 769,91 € DSIL
	2 471,67 € BOOST
	3 120,79 € Autofinancement
	approuvé à l'unanimité,

Pour la Voirie,	38 000,00 € H.T. dont
	15 200,00 € DETR
	approuvé à l'unanimité,

Pour la Chaufferie, 256 900 € H.T. dont
80 % Fonds Vert + Fonds Chaleur
approuvé à **8 voix, et 1 abstention** (G. D.)

Pour l'entrée des camping-cars, le devis est d'environ 6 000 € H.T. (il faudra le
revoir pour des petites modifications),
dont x % de BOOST COMMUNE .
approuvé à **l'unanimité**,

II – INFORMATIONS

La Communauté de Communes Creuse Sud Ouest se sépare du SPANC pour
EVOLIS 23, le SPANC étant en déficit depuis de nombreuses années.

III – QUESTIONS

La somme investie dans le colis des aînés (91 bénéficiaires) s'élève à 2 070 €.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h45.